

Le prochain CDT de VGP/SQY/Velizy

En noir calendrier prévisionnel présenté le 26 septembre 2013 (source EPPS).

En rouge les questions de SAVE suite aux informations données en réunion et après analyse en son CA le 30 septembre.

21 Fev 2012	un comité de pilotage	Composition ? pas de trace écrite publique
Mai 2013	une AMO désignée MENSIA	par qui ? EPPS ? quel marché ?
Dec 2013	lancement d'une évaluation environnementale	? sur quel document d'étape ? Quelle autorité environnementale ?
Début 2014	Etudes spécifiques sur 4 secteurs	par qui ? et comment ? experts ? groupesdeW ?
	*SQY Université et pole gare	
	*SQY Est Guyancourt	
	*Corridor Ferroviaire Trappes La Verrière	
	*Versailles Satory	? Présentation au CM de chaque commune ?
Juin 2014	Validation du CDT et de son étude environnementale	? par ? le comité de pilotage ?
Juillet 2014	Transmission pour avis (2 mois)	Région, CGY, Maires, GP
Nov. 2014	Arrêté d'ouverture d'enquête publique par le préfet	? nouvelle version du document après avis?
2T 2015	Signature du document par les communes	

Nos questions SAVE /Yvelines Environnement à ce jour en fin septembre 2013 :

- *Le périmètre est-il fixé ? Velizy, ? partie sud de VGP seule ? laquelle ? totalité de SQY ?
- *La loi rectificative GP prévoyait que tout devait se terminer fin 2013 ? Nouvelle loi ?
- *Quand les associations auront-elles à disposition le document et ses annexes dans ses stades successifs de préparation ?
- *Quelles sont les versions successives prévues pour le document et ses annexes ?
- *A quels moments les associations pourront-elles émettre des avis aux différents stades d'avancement du dossier et avant qu'il ne soit validé ? (ce qui a été le cas pour le CDT de Sénart, mais ne semble pas prévu pour celui de Saclay-Sud)
- *Quand les associations disposeront-elles des Etudes spécifiques des 4 secteurs et de l'étude environnementale ? Des remarques sont-elles possibles dans le cadre des préparatifs de ces études sur la base de documents de travail ?
- *A quelles dates seront planifiés les débats dans les Conseils municipaux et dans les Conseils de Communautés de communes, avant la validation de juin 2014, avant l'avis des maires, avant la mise en enquête publique,